

cemsuisse (Association de l'industrie suisse du ciment)

Le ciment: matériau de construction et enjeu politique

La politique environnementale, la politique énergétique et la politique des transports sont les points forts des activités de cemsuisse, dont les membres sont aussi affiliés à l'Association suisse des fabricants de liants. Le but de cette association est de préserver la compétitivité du site de production helvétique pour l'industrie du ciment. **Par Markus Geiger**



Photos: m.a.d.

Les entreprises de l'industrie du ciment contrôlent en permanence leurs processus de production grâce à des moyens techniques très performants.

Seul le ciment permet de satisfaire aux impérieuses exigences d'une société moderne en matière d'énergie, de mobilité et d'infrastructures. Ce matériau de construction correspond à un véritable besoin de civilisation. Avec l'eau potable, il est aujourd'hui le bien le plus consommé dans le monde. La consommation de ciment per capita sert d'indice de développement d'un pays. Elle atteint aujourd'hui en Suisse 540 kilos par année, contre 1,6 tonne en Chine. «Sans ciment, rien ne marche», martèle Georges Spicher, directeur de cemsuisse.

Démarches politiques

La construction de la première cimenterie de Suisse en 1871 à Luterbach an der Aare a marqué les débuts de l'industrialisation de notre pays. En 1881 fut fondée l'Association suisse des fabricants de ciment, chaux et plâtre (VSZKGF), réorganisée en 1997 sous le nom de cemsuisse, avec siège à Berne. Ses membres sont les entreprises Holcim (Schweiz) AG, Jura Cement et Vigier Cement AG, qui produisent en six lieux différents.

La tâche prioritaire de l'association est de soutenir les requêtes de ses membres sur le plan politique, par diverses initiatives en faveur d'objectifs allant de la mise en place de conditions cadres favorables à la sauvegarde du site de production suisse. En sa qualité de directeur, Georges Spicher dirige en même temps l'Association suisse des fabricants de liants. Par voie d'affiches et dans les médias, une campagne vantant les avantages du ciment et du béton bat actuellement son plein, avec ce message: «Le ciment est à la base de notre mobilité, de notre approvisionnement en énergie, de notre habitat, de notre avenir. Il est le matériau de construction le plus précieux de notre société.»

Priorité à l'économie verte

En 2012, les six entreprises suisses ont fourni 4,4 millions de tonnes de ciment à l'industrie de la construction. A ce chiffre s'opposent quelque 620 000 tonnes d'importations. «Nos capacités sont pourtant entièrement suffisantes pour couvrir la totalité des besoins domestiques», note Georges Spicher.

Compte tenu des grandes quantités de matières que traite l'industrie domestique du ciment, la priorité absolue est d'assurer une production conforme aux critères de durabilité. Le programme de mesures «économie verte» adopté en mars par le Conseil fédéral va dans ce sens, qui vise à préserver les ressources naturelles tout en renforçant l'économie.

Cela signifie que les fabricants de ciment vont tout faire pour remplacer les combustibles fossiles (actuellement 53 pour cent de l'ensemble) par des combustibles résiduels et une forte proportion de matières premières de substitution. De plus, avec la mise au point et la commercialisation réussie du ciment type CEM-II, la branche franchit une remarquable étape supplémentaire vers la durabilité et la protection du climat. Notons aussi que de 2008 à 2012, les entreprises ont réussi à réduire leurs émissions de CO₂ de plus de la moitié par rapport à l'année de base 1990.

Rester compétitifs

L'objectif du travail politique de l'association est de garder le site de production suisse compétitif pour l'industrie du ciment. Pour Georges Spicher, les sujets de politique énergétique et environnementale sont primordiaux, à côté des questions de transports: «Nos entreprises font partie des trois premiers clients des chemins de fer. Près de 50 pour cent de la totalité des livraisons de ciment s'effectuent par le rail.» Les thèmes du climat et de l'énergie s'imposent dans l'agenda politique de l'année en cours. On le vérifie d'après les procédures de consultation portant sur les objets que voici: révision de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) concernant «l'économie verte», révision de l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD), projet de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) du Conseil des Etats sur la question de l'assainissement des sites contaminés. Selon M. Spicher: «Pour nous, la procédure d'audition portant sur la révision de l'ordonnance sur le traitement des déchets (OTD), qui doit s'ouvrir au début de 2014, revêt une im-



Georges Spicher, directeur de cemsuisse.

portance absolument essentielle. Il s'agit principalement d'atténuer le désavantage dont souffre aujourd'hui notre industrie par rapport à l'étranger en matière d'utilisation de combustibles de substitution.»

Avec la «stratégie énergétique 2050», le Parlement et l'administration ont reconnu la nécessité de préserver l'existence d'une industrie fondamentale pour la Suisse. «Dans l'optique actuelle, le tournant énergétique ne devrait pas avoir pour conséquence de diminuer l'emploi dans l'industrie du ciment», estime Georges Spicher. «Même en cas d'accroissement de la part des énergies renouvelables, on utilise un ciment produit en Suisse dans des conditions respectueuses de l'environnement. L'augmentation de la production des ouvrages hydroélectriques existants, les nombreuses mini-usines électriques prévues ou encore l'installation d'éoliennes, dont les soubassements exigent des tonnes de béton, tout cela est inconcevable sans ciment.»

Promouvoir la recherche

Pendant que l'innovation des procédés dans le domaine de la fabrication du ciment s'effectue dans les différents ateliers usines, l'application de matériaux de construction fait l'objet de recherches dans les hautes écoles. La contribution du ciment à la durabilité du béton et les méthodes d'évaluation de la durabilité sont les points forts du programme d'encouragement de la recherche de l'association cemsuisse. Celle-ci soutient depuis des décennies, à hauteur de plusieurs centaines de milliers de francs par année, des projets de re-

cherche de hautes écoles axés sur la pratique et les applications. «A certaines époques, signale M. Spicher, les services de recherche de l'industrie du ciment finançaient jusqu'à dix postes d'assistants aux EPF.»

La formation initiale et continue est le devoir de chaque entreprise. Le service spécialisé «sécurité + santé», un «spin-off» de l'Association suisse des fabricants de liants, œuvre en permanence à la protection de la santé et de la sécurité au travail. «L'industrie du ciment est la première à avoir mis sur pied une solution de branche CFST», souligne Georges Spicher. Laquelle, poursuit-il, constitue un modèle et demeure aujourd'hui comme hier 'numéro un' aux yeux de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail. La sécurité au travail bénéficie de la plus haute priorité. En témoigne le fait que plusieurs cimenteries n'enregistrent plus le moindre accident depuis plus de six ans.» ■

«Sans ciment, rien ne marche»: sous ce titre paraîtra début octobre aux éditions NZZ Libro Verlag un livre de Georges Spicher retraçant l'histoire de l'industrie suisse du ciment, de ses débuts au 19^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. L'ouvrage sera présenté au salon du livre de Francfort.

Membres: 3, totalisant
632 collaborateurs

Année de fondation: 1881

Président: Urs Schwaller, Conseiller
aux Etats (PDC, FR)

Directeur: Georges Spicher, avocat

Contact

cemsuisse
Marktgassee 53
3011 Berne
Tél. +41 31 327 97 97
Fax +41 31 327 97 70
info@cemsuisse.ch
www.cemsuisse.ch